

« LE GOUVERNEMENT S'APPRÊTE À TUER LE LOGEMENT SOCIAL ! »

Alain CADEC, président du Département des Côtes d'Armor et député européen, s'alarme de l'entêtement du gouvernement quant à la baisse des Allocations pour le logement (APL). Sa volonté de faire supporter cette réduction aux bailleurs sociaux n'est pas seulement une erreur politique, c'est une faute grave.

« Après avoir annoncé la baisse des APL de 5 euros au détriment des classes moyennes, le Président de la République et son Premier Ministre persévèrent, en réduisant leur montant de 60€ pour les bénéficiaires résidant dans un logement social. Une baisse compensée par une réduction équivalente des loyers. C'est mal connaître la France, ses territoires et le mode de financement du logement social. Mais la méconnaissance du terrain devient pour eux une habitude, pire, un marqueur politique.

Il est inconscient de penser que les bailleurs sociaux peuvent assumer une baisse de 60 euros des loyers. Cette décision, qui n'apportera pas un euro de pouvoir d'achat supplémentaire, aura des conséquences dramatiques pour le logement et l'emploi.

C'est une décision irresponsable qui impactera tant le Département que Côtes d'Armor habitat, avec qui nous travaillons en lien étroit. Ce seraient 4,1 millions d'euros en moins par an, soient 410 logements qui pourraient ne pas être construits ou 770 non réhabilités.

Si le gouvernement persévère dans ce choix désastreux, le secteur du bâtiment sera lui aussi gravement impacté.

Rapidement, Côtes d'Armor habitat ne pourra plus rembourser ses prêts. Ce sont 370 millions d'euros qui devront alors être pris en charge par le Département, qui en est garant en tant que collectivité de rattachement. 370 millions, c'est l'équivalent de l'ensemble de nos investissements pendant 4 ans ! Ce ne sont pas les infimes compensations annoncées par le gouvernement qui inverseront cette tendance.

C'est pourquoi, avec Yves-Jean Le Coqû et Sylvie Guignard, respectivement président et vice-présidente de Côtes d'Armor habitat, nous demandons solennellement au Président de la République et au gouvernement de renoncer à s'attaquer aux loyers perçus par les bailleurs sociaux et de construire une véritable politique du logement efficace et vertueuse. C'est un cri d'alarme que nous lançons, il y a urgence !»

Chiffres clés :

Le parc de Côtes d'Armor habitat, bailleur chargé de la construction et la gestion de logements sociaux, est constitué de 10.000 logements (le 1er des Côtes d'Armor).

- 60 % de ses locataires bénéficient des APL.

- Le loyer moyen perçu par Côtes d'Armor habitat est de 350€/mois.

- Chaque année, le Département investit près de 90 millions d'euros pour ses différentes politiques (routes, collèges, ports, barrages, environnement, ...).

CONTACT PRESSE

YVES COLIN

Cabinet du Président

T. 02 96 62 46 56

Port. 06 89 09 52 08

yves.colin@cotesdarmor.fr

RETROUVEZ COMMUNIQUÉS
ET DOSSIERS DE PRESSE
DU DÉPARTEMENT SUR COTESDARMOR.FR



@COTESDARMOR22



COTESDARMORLEDEPARTEMENT

Côtes d'Armor
le Département

